

511

B. 578

Jos. Orila
Léo
Soucisse

Le Vierge juillet Mil neuf cent ^{vingt} Deux, prêtre soucisse,
avons baptisé Jos. Orila Léo

ni aujourd'hui — fils légitime de Ozias

Soucisse boucher — qui a signé et de

Ernestine Soucisse — de cette paroisse

Le parrain a été Orila Soucisse, bourgeois

de Saur. Louis — qui a

signé et la marraine Ernestine Mercier, épouse

de — qui a signé. Lecture faite.

Ernestine Mercier

Orila Soucisse Ozias Soucisse

J. C. Giffuni, pbr.